Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 056-215601998-20251128-2025047-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice 12
Présents 9
Votants 10

L'an deux mil vingt cinq
le 28 novembre à 20 heures
le Conseil Municipal de la Commune de Roudouallec
dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Paul COZIC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 novembre 2025

PRÉSENTS : Paul COZIC, Gwendoline LE STER, Laurence LE BOZEC, Joël MAGUER, Marcelle BENEAT, William CRAFF, Erwan QUERE, Isabelle LE MOIGNE, Anthony ROLLAND.

ABSENTS : Paul GRIJOL, Isabelle RIVOAL.

PROCURATIONS : Vanessa LE LAMER donne procuration à Laurence LE BOZEC.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle LE MOIGNE est élue secrétaire de séance.

Délibération 2025/047 - MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN EMPLOI D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint administratif territorial permanent à temps non complet (33 heures hebdomadaires actuellement) afin de tenir compte de la présence effective de l'agent sur son poste de travail. En effet, l'emploi sera principalement affecté à l'Agence Postale Communale et au secrétariat de la Mairie.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de porter, à compter du 1er janvier 2026, de 33 heures à 30 heures le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'adjoint administratif territorial et modifie le tableau des emplois.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire, Paul COZIC

Mairie de ROUDOUALLEC (Morbihan)

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 056-215601998-20251128-2025047-DE

AU 1ER JANVIER 2026

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	POSSIBILITE POURVOIR EMPLOI PAR CONTRACTUEL ART. 3-3 ❷	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL
Service Administratif	Secrétaire générale	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Attaché	*NON*	1	0	TC
	Agent d'accueil polyvalent	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	*NON*	1	0	TNC annualisé 30/35 h
Service technique	Agent polyvalent, responsable du service technique	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	*NON*	1	0	TC
Service Scolaire, périscolaire, et entretien locaux communaux	Agent des Ecoles Maternelles, d'entretien et de service	Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles principal 2ème Classe Adjoint technique	Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles principal de 1ère classe Adjoint technique principal 1ère classe	*NON*	1	0	TC
	Agent de restauration Et d'entretien	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	*NON*	1	0	TNC annualisé 28.5/35 h
Service Culturel	Bibliothécaire	Adjoint du patrimoine	Adjoint du Patrimoine principal de 1ère classe	*NON*	1	0	TNC annualisé 20/35 h